

SAISON 2012-2013

PORTES OUVERTES PING

Pendant la période du 01/07/2012 au 30/06/2013.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Principe

Dans le cadre de la labellisation des clubs, les portes ouvertes sont maintenant remaniées complètement. Il n'y a plus de limite de dates au cours de la saison, plusieurs portes ouvertes sont autorisées, la province gère celles-ci et non plus l'aile francophone. Il n'y a plus de cadeaux mais les portes ouvertes rentrent dans le système de labellisation, il n'y a plus de défraiement pour un cadre diplômé.

2. Inscriptions :

Celles-ci devront **parvenir au siège Provincial (Christine Adam) au moins 15 jours** avant la date d'organisation de la manifestation.

Par retour de courrier ou de mail, les cercles sportifs recevront confirmation de leur participation....

2. Devoirs des cercles sportifs organisateurs :

b) Assurer une publicité de nature à attirer un maximum de participants (toutes-boîtes, annonces dans les journaux, dans les bulletins communaux, distribution de tracts dans les écoles, etc....)

Les cercles sportifs sont tenus de joindre une copie des documents publicitaires mis en œuvre pour la promotion de l'opération « portes ouvertes ping »

c) Assurer une présence effective et un accueil chaleureux aux participants lors des portes ouvertes. (un contrôle sur place pourra être effectué par les responsables provinciaux)

d) Qu'il y ait eu ou non des participants à votre journée POP, **renvoyer impérativement au siège provincial ou par courriel (support excel) sous peine de nullité, dans les 5 jours qui suivent l'organisation**, la liste des participants (scrupuleusement remplie)

Ces mesures seront de stricte application et sans appel.

Les formulaires sont disponibles sur le site provincial.

e) Ne renseigner sur les listes **que les visiteurs n'ayant jamais été affiliés à une quelconque fédération de tennis de table ou ne bénéficiant pas d'une licence A dans l'année de référence.**

3. Avantages des cercles sportifs :

Il n'y a plus d'avantages si ce n'est la reconnaissance de l'organisation par la fédération avec tout ce que cela implique et des points attribués dans la labellisation

Pour tout renseignement, contactez :

Christine ADAM,

Les Colais, 30 – 6800 – OURT

061/22.31.32





Formulaire de demande d'organisation d'une porte ouverte

Ce formulaire est à renvoyer
 par poste (30, Les Colais, 6800 OURT)
 ou par mail à Christine Adam (christine.adam@skynet.be)
 15 jours avant l' (les) organisations

CLUB ORGANISATEUR :Lx.....

date	heure	lieu	Activité envisagée	remarque
...../...../ 20...	De..... à			
...../...../ 20...	De..... à			
...../...../ 20...	De..... à			
...../...../ 20...	De..... à			
...../...../ 20...	De..... à			
...../...../ 20...	De..... à			
...../...../ 20...	De..... à			
...../...../ 20...	De..... à			

Signature du secrétaire :



Liste des présences à une porte ouverte

Ce formulaire est à renvoyer
par poste (30, Les Colais, 6800 OURT)
ou par mail à Christine Adam (christine.adam@skynet.be)
maximum 5 jours après l' (les) organisations

CLUB ORGANISATEUR :Lx.....

Date :

Heure : de à.....

Lieu :

Nom et Prénom	adresse	Date de naissance	Téléphone
	/...../.....	
	/...../.....	
	/...../.....	
	/...../.....	
	/...../.....	
	/...../.....	
	/...../.....	

Signature du secrétaire :

signature du responsable du club présent sur place :

signature éventuelle d'un responsable provincial :